



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du *Canton de Gore*
AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE PUBLICATION

Veillez noter que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 mai 2026, le **RÈGLEMENT NUMÉRO 280 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE** a été adopté.

Ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures habituelles d'ouverture du bureau municipal et sur le site internet de la municipalité au www.cantondegore.qc.ca .

Donné à Gore, Qc.
Ce 21^e jour de mai 2026

Sarah Channell,
Greffière-trésorière